



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Conseil spécialisé pour les filières laitières du 7 octobre 2015 : une production européenne en hausse, difficile à écouler sur le marché mondial

**Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières laitières s'est réuni le 7 octobre 2015 sous la présidence de Dominique Chargé.**

**Lait de vache conventionnel** : la collecte mondiale est toujours orientée à la hausse, notamment aux États-Unis et en Europe, malgré un ralentissement des échanges mondiaux de produits laitiers. Les prix des produits ont atteint des niveaux très faibles en août, mais on constate un léger raffermissement depuis, sous l'effet de l'annonce du risque « El Niño » notamment.

En Europe, la collecte de lait est en hausse depuis la fin des quotas laitiers, notamment dans les pays du nord de l'Union européenne, et ce en dépit de la baisse des prix payés aux producteurs. Cette hausse de collecte s'est traduite par une augmentation des fabrications de beurre et de poudre de lait écrémé, plus faciles à écouler sur le marché mondial.

Le prix de la poudre de lait écrémé, sous le prix d'intervention dans certains États membres, a conduit à l'utilisation des mesures de stockage public dans l'Union européenne courant juillet, avec le dépôt des premières offres en France fin août.

En France, la collecte a retrouvé son niveau de 2014, malgré un décrochage cet été (manque de fourrages et dégradation du rendement des prairies permanentes), sous l'effet de la sécheresse qui est restée marquée dans plusieurs départements, en particulier dans l'Est du pays en dépit du retour de la pluie en août sur une grande partie du territoire. La collecte devrait être en léger recul sur l'ensemble de l'année.

Si les coûts de production sont stables depuis le début de l'année, les prix payés aux producteurs sont en recul de 16 % en moyenne sur la même période, par rapport à 2014 (336 €/1 000 litres en août dernier soit 62 € de moins que l'année précédente à la même époque). En conséquence, les éleveurs ont abattu davantage de vaches laitières pour compenser leur déficit de trésorerie, ce qui s'est reporté sur le marché de la viande. Le tout sur fond de consommation de produits laitiers en baisse dans l'hexagone. Seules les exportations de poudre de lait écrémé et de beurre ont progressé par rapport à l'an dernier.

**Lait de vache bio** : la production de lait bio reste très dynamique, les fabrications de yaourts, desserts lactés et laits liquides augmentent et la consommation est au rendez-vous, avec des prix au détail en repli.

**Lait de chèvre** : les disponibilités en lait de chèvre sont en baisse, alors que les fabrications sont dynamiques, notamment en fromages affinés. Si les prix payés aux producteurs sont stables par rapport à l'an dernier, les coûts de production sont en baisse en raison de la diminution du coût de l'aliment du bétail.

**Lait de brebis** : après un début de campagne peu dynamique, la collecte de lait de brebis progresse depuis le mois d'avril. Au final, la collecte reste stable par rapport à la campagne précédente.

La consommation et les fabrications de fromages de brebis, notamment de Roquefort, sont également en hausse sur les neuf premiers mois de la campagne 2014/15. Les coûts de production sont orientés à la baisse (diminution des prix de l'énergie et des fourrages).

Enfin, l'actualité internationale à l'exportation est dominée par la préparation de la mission des autorités chinoises, prévue en novembre, avec pour objectif d'aboutir à l'autorisation de six établissements laitiers français à exporter en Chine.

Le Conseil spécialisé a été informé du résultat des actions entreprises par Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, face à la dégradation du marché européen. Un bilan de l'efficacité des mesures décidées lors du Conseil exceptionnel des ministres de l'agriculture du 7 septembre, sera réalisé lors du prochain Conseil des ministres de novembre afin d'envisager, si besoin, des mesures complémentaires. Une présentation de la mise en œuvre des mesures du plan de soutien à l'élevage a également été effectuée lors de ce Conseil spécialisé.

Pour sa part, le Président du Conseil spécialisé, Dominique Chargé, appelle de ses vœux, tout comme le Ministre, un relèvement du seuil d'intervention pour accélérer la sortie de crise. « *Pour l'avenir, je souhaite que le Conseil spécialisé pour les filières laitières aide la filière française à s'orienter vers une culture plus économique et entrepreneuriale* », a-t-il déclaré, car le retour aux quotas n'est pas envisageable.

***Pour en savoir plus, consultez les documents diffusés à l'occasion du Conseil spécialisé pour les filières laitières*** <http://www.franceagrimer.fr/filiere-lait>

---

**Contacts presse :** [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)

---